



EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

**Nombre de membres :**

Afférents au conseil Municipal : **19**

En exercice : **19**

Qui ont pris part à la délibération : **15**

Dont pouvoirs : **1**

Date de la convocation : **14/11/2023**

Date d'affichage : **22/11/2023**

L'an **deux mil vingt trois, le vingt et un novembre, à 20h30**, le Conseil Municipal de la commune de **THIBERVILLE**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Guy PARIS**.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, Mme Marie-Françoise LARROQUELLE, M. José VAREA NAVARRO, M. Christian BEAUDOIN, M. Philippe AMPOULIE, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, Mme Virginie THIERRY, M. Yann VILLEROY, Mme Delphine HUBLIN-PARIS, M. Didier LANGEARD, Mme Véronique CAREL.

Étaient absents excusés : Mme Hélène RICHARD LECUYER, M. Bruno THOUROUDE, Mme Sandrine HUSSON.

Étaient absents non excusés : Mme Denise GONTHIER, Mme Aurélie BLONDEL.

Procurations : Mme Hélène RICHARD LECUYER en faveur de M. Michel BREQUIGNY.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 14

Secrétaire : Mme Delphine HUBLIN-PARIS.

**OBJET : Participation de l'association des Festivités au feu d'artifice 2023**

Monsieur le Maire informe ses collègues que l'association des festivités se propose de participer financièrement au feu d'artifice du 24 août 2023.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité (par 15 Voix Pour)**

- d'accepter la participation financière de l'association des festivités au feu d'artifice du 24 Août 2023 pour un montant de 1 400 € (mille quatre cents euros).

Un titre de recettes sera émis à l'encontre de l'association ci-dessus mentionnée (compte 70878).

Certifiée exécutoire après transmission à la Préfecture de EVREUX et publication par voie d'affichage le 22/11/2023

Pour extrait certifié conforme  
Le secrétaire de séance, Mme  
Delphine HUBLIN-PARIS.

Pour extrait certifié conforme  
Le Maire, M. Guy PARIS